

Candidature à l'accès à la profession d'avocat

Préparation à l'examen de déontologie

Vous êtes juriste* et souhaitez accéder à la profession d'avocat.

Votre inscription au tableau de l'Ordre d'un Barreau a été admise, sous réserve de satisfaire à un examen de déontologie avec une note sélective d'au moins 12/20 que vous pouvez passer dans l'un des onze CRFPA de France.

L'obtention d'un tel résultat suppose de maîtriser un vaste programme fixé par un arrêté du 30 avril 2012 portant sur les règles déontologiques, l'organisation professionnelle, l'exercice professionnel, les modes et structures juridiques d'exercice de la profession, les honoraires, la comptabilité et la fiscalité et enfin la responsabilité civile professionnelle. **

Le taux moyen de réussite a été d'un peu moins de 70% sur les 5 dernières années. Afin de vous aider à faire partie de ces 70% et mettre tous les atouts de votre côté, nous vous proposons un cycle de 12 séances de 2 heures en visio en soirée reprenant les thèmes fixés par l'arrêté du 30 avril 2012, ainsi qu'un oral blanc en présentiel dans les conditions de l'examen.

Vous trouverez ci-joint le programme de ces 12 séances assurées par des avocats experts en la matière.

Nous proposons un forfait de 1500 € pour l'ensemble du cycle incluant l'oral blanc.

*juriste : <u>Article 98 - Décret n°91-1197 du 27 novembre 1991 organisant la profession d'avocat - Légifrance</u> et <u>Article 98-1 - Décret n°91-1197 du 27 novembre 1991 organisant la profession d'avocat - Légifrance</u>

** voir l'annexe : <u>Arrêté du 30 avril 2012 fixant le programme et les modalités de l'examen de contrôle des connaissances en déontologie et réglementation professionnelle prévu à l'article 98-1 du décret n° 91-1197 du 27 novembre 1991 organisant la profession d'avocat - <u>Légifrance</u></u>

Découvrir le planning



J-François CARLOT

David LEVY

J-Luc MEDINA

David LEVY

Laurence JUNOD-FANGET

Laurence JUNOD-FANGET

Frederic MORTIMORE

Florian MICHEL

Françoise MEPILLAT

Laurent DUZELET

Eric JEANTET

18-sept

25-sept

16-oct

04-nov

30-sept

14-oct

23-sept

06-nov

02-oct

09-oct

sem. 48

11-déc

	Planni	ng
Les règles déontologiques	Principes essentiels de la profession	16-sept

Organisation

professionnelle

Exercice professionnel

Les modes et structures

Les honoraires, la

comptabilité, la fiscalité

La responsabilité civile

professionnelle

Oral blanc

Examen

d'exercice de la profession

Secret professionnel / confidentialité

Conflits d'intérêts / succession d'avocats

Le domicile professionnel, la publicité

Le champ d'activité professionnelle, les

La discipline, infractions disciplinaires,

collaborateur libéral ou salarié, l'associé

Les structures juridiques d'exercice,

Les honoraires (fixation, facturation,

CARPA et maniement de fonds, LCBFT

L'assurance RCP, les réclamations

procédure disciplinaire

l'interprofessionnalité

taxation)

L'avocat individuel, statut du

activités accessoires, les incompatibilités

Rôle et compétence du C.O., du

Bâtonnier, du CNB

de l'avocat



BULLETIN D'INSCRIPTION

	V
PRÉNOM	NOM
ADRESSE	
DATE DE NAISSANCE	PROFESSION
TÉLÉPHONE FIXE	TÉLÉPHONE PORTABLE
MAIL	
POUR FACTURE :	
À VOTRE NOM	AU NOM DE L'EMPLOYEUR

L'inscription comprend l'intégralité des modules. Pour valider votre inscription, merci de retourner votre bulletin rempli avec votre règlement par chèque par courrier à : Mme Charbon à EDARA - 191 rue Vendôme 69003 Lyon.

En cas de désistement 15 jours avant la date, le parcours ne sera pas remboursé.